

Ce lundi 21 décembre 2015 à 20h00, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, sous la présidence de Mr Jean Marie TORDOIT, Maire, suite à la convocation en date du 14 décembre dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Membres en exercice : 15

Présents : MD CACHEUX, S FIEVET, S FAUQUEUX, E PISKULA, JL ABRAHAM, G BAVAY, A HEGO, TH WALEMME, F BRICOUT et JM TORDOIT.

Procurations : ML MARLIOT, G LECOCQ, procurations respectives à MD CACHEUX et JL ABRAHAM

Absents excusés: S HOTTON, CH DELOBELLE, M FERCOQ.

LOCAL INFORMATIQUE

Suite aux travaux qui ont consisté à agrandir le local en croulant le mur séparatif, il s'avère nécessaire de procéder à l'installation de nouvelles prises. Contacté, l'entreprise VERMEIL à Beauvois présente un devis d'une valeur de 1709.16€ht.

A l'unanimité, les membres du conseil donnent leur accord pour ces travaux à réaliser rapidement.

ISSUE DE SECOURS AU BÂTIMENT PERI-SCOLAIRE

ESCALIER : Mr FX HEGO de l'entreprise BOSCHET Richard présente un escalier métallique avec palier, garde corps droit pour le palier et l'escalier, porte avec fermeture anti panique, grenailage, primaire anti-corrosion et laquage au four, livraison et pose pour 9707,44€ht.

Après délibérations et échanges avec ce dernier, le devis est accepté à l'unanimité. Mme A HEGO n'a pas pris ^par au vote.

PORTE DE SECOURS : Il est nécessaire de transformer une fenêtre en porte de secours donnant sur l'escalier extérieur. La société LAURENT propose une porte sur mesure de 1000mm sur 2000mm en PVC renforcé, avec une partie haute vitrée. Les travaux de percement de la maçonnerie, de réalisation d'un seuil en béton et l'habillage des tableaux de briques intérieurs en Placoplatre hydrofuge BA13 sont également inclus dans le devis qui se chiffre à la somme de 4686.34€ht.

Après délibérations, les membres du conseil municipal donnent leur accord pour le devis de l'entreprise LAURENT

TRAVAUX A L'ATELIER 27

Suite à l'agrandissement de la salle informatique qui a modifié radicalement son utilisation, les membres du club de peinture, L'Atelier 27, dont l'atelier se trouve à l'étage souhaiteraient pouvoir n'avoir qu'une salle commune pour peindre en groupe plutôt que 2 salles distinctes et formulent le souhait de voir abattre la cloison qui sépare les deux pièces.

L'EIRL CARLIER Ludovic propose un devis de 1640€00ht. L'atelier 27 se propose de participer à hauteur de 50% du montant des travaux en renonçant au versement de sa subvention communale pour une période de 3 ans.

A l'unanimité, les conseillers municipaux donnent leur accord pour la réalisation de ces travaux par l'EIRL CARLIER Ludovic.

PERSONNEL COMMUNAL AVANCEMENT

Suite aux vœux des agents territoriaux et en fonction des possibilités d'avancement de grade, monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal de créer :

1 poste d'adjoint administratif de première classe à 35 heures par semaine

1 poste d'adjoint technique de première classe à 35 heures par semaine

1 poste d'adjoint technique de première classe à 25 heures par semaine

Estelle TORDOIT se verra attribuer une nouvelle bonification indiciaire à hauteur de 25 points

Ces décisions sont applicables au 1^{er} janvier 2016

A l'unanimité, les membres du conseil municipal donnent leur accord

Mr le maire n'a pas participé au vote pour l'agent Estelle TORDOIT

CAE / CUI

Pour palier aux départs de deux employés en contrat aidé, Monsieur le maire a contacté l'agence de Pôle Emploi à Caudry et propose, avec leur accord, de créer deux nouveaux postes en Contrat Unique d'Insertion à 20 heures par semaine et financé à 75% par l'état.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal donnent leur accord et autorisent Mr le maire à signer les conventions nécessaires.

TABLES ET CHAISES A LA SALLE DES FÊTES

Les tables comme les chaises sont fortement usagées et ne répondent plus au critère esthétique. Mr le maire propose un achat de 30 tables, de 2 chariots et de 180 chaises auprès de la société Comat et Valco pour un montant de 7042.80€ht.

La livraison devrait pouvoir être effectuée pour février 2016, la facture sera établie en avril pour paiement sur BP 2016.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal donnent leur accord

SUBVENTIONS CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES

Mr le maire rappelle que la commune bénéficie d'une subvention de la CAF au titre des fonds publics et territoires. Pour ce dossier, un montant hors taxes de 42.873€30 subventionné à 80% permettait un investissement en matériel informatique et l'achat d'un véhicule Trafic Passenger.

Ce dernier a été commandé et vient d'être livré, pour le domaine informatique une première commande visera à installer 3 ordinateurs à la mairie, ordinateurs destinés à un large public en vue de lui permettre de remplir toutes les formalités administratives.

Mr le maire informe l'assemblée que le dossier de demande de subvention déposé au titre des fonds locaux a obtenu un accord favorable ce qui permettrait d'obtenir un prêt de 87.672€80 à un taux de zéro% remboursable en 10 ans et une subvention de 50.000€00 pour permettre la construction d'un bâtiment destiné à regrouper sur un même site les ALSH et les NAP

La séance est levée à 22h10